

PRÉFET DU JURA

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°025

PUBLIÉ LE 18 MAI 2016

Sommaire

DDF1P 39	
39-2016-05-17-006 - C11 (2 pages)	Page 3
39-2016-05-17-002 - C3-subdel A2 _Chevrot_à_Lechartier_et_Boisson_Domaines (2	
pages)	Page 6
39-2016-05-17-003 - C4 (1 page)	Page 9
39-2016-05-17-004 - C7 (2 pages)	Page 11
39-2016-05-17-005 - C8 (2 pages)	Page 14
39-2016-05-17-001 - Décision 2016.04.17_01 (10 pages)	Page 17
Préfecture du Jura	
39-2016-05-17-009 - DDFIP 39 - délégation signature à Préfet du Jura pour nouveau SIV	
(2 pages)	Page 28

39-2016-05-17-006

C11

C11 - Dél.Signature _PRODUITS DIVERS (n° interne : 39_2016.05.17_a020)

DDFIP 39 - 39-2016-05-17-006 - C11 3



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Lons-le-Saunier, le 17/05/2016

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU JURA

8, AVENUE THUREL B.P. 640 39021 LONS-LE-SAUNIER CEDEX

Táléphone : 03 84 35 15 00

Courriel: ddfip39@dqflo.flnances.gouv.fr

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES DE SIGNATURE RELATIVES AUX PRODUITS DIVERS DE L'ETAT

M. Sylvain CHEVROT

Administrateur des Finances Publiques Adjoint
Directeur du Pôle Gestion Publique

M. Francis OLIVIER
Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques,
Responsable de la Division Etat,

M. Thomas BONGIRAUD
Inspecteur des Finances Publiques,
Chef de Service,

Mme Brigitte BAILLY
Contrôleur des Finances Publiques,

Mme Sylvia ROSAIN
Agent d'Administration des Finances Publiques



reçoivent délégation pour signer concurremment :

:	Délal de palement dans la limite de :	Remise gracieuse sur le principal et les frais	Non valeur sur état (signature des états)	Actes de poursuites	Déclarations de créances
M. Sylvain CHEVROT	. Sans limitation de montant	76 000 €	Sans limitation de montant	Sans limitation de montant	Sans limitation de montant
M. Francis OLIVIER	30 000 € / 24 mois	10 000 €	10 000 €	50 000 €	50 000 €
M. Thomas BONGIRAUD	10 000 € / 12 mois	1 000 €	1 000 €	10 000 €	10 000 €
Mme Brigitte BAILLY	2 000 € / 6 mois				
Mme Sylvia ROSAIN	2 000 € / 6 mois				

Les déclarations de recettes sont signées uniquement par M Chevrot, M Olivier et M. Bongiraud.

La délégation du 01/04/2014 consentie dans ce domaine à M Stalder et Mme Brayard est rapportée.

Sylvain CHEVROT
Administrateur des Finances Publiques Adjoint

39-2016-05-17-002

C3-subdel A2 _Chevrot_à_Lechartier_et_Boisson_Domaines

(C3) - 2016.04.17_014 - Subdel.A2- CHEVROT à LECHARTIER et BOISSON (Domaine)

N° interne : 39_2016 .04.17_014

Réf.RAA.:



<u>C.3</u> (subdél.A.2)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE/DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU JURA 8 Avenue Thurei 39021 – LONS LE SAUNIER œdex

DECISION PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE DU GERANT INTERIMAIRE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU JURA À SES COLLABORATEURS EN CHARGE DES ACTIVITÉS DU DOMAINE

Le préfet de département du jura

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret nº 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du Préfet du Jura en date du 11/05/2016 accordant délégation de signature à M. Sylvain CHEVROT, gérant intérimaire de la direction départementale des finances publiques du Jura,

Arrête

Art. 1°. - La délégation de signature qui est conférée à Monsieur Sylvain CHEVROT, gérant intérimaire de

la Direction Départementale des Finances Publ accordant délégation de signature à Monsieur Syl-	liques du Jura, par l'article 1 ^{er} de l'arrêté du 11/05/2016 vain CHEVROT, sera exercée par
	signature et paraphe
Mme Aline LECHARTIER, Inspectrice Divisionnaire des Finances	
Art. 2 En cas d'absence ou d'empêchement, la	même délégation sera exercée par
Mme Nicole BOISSON	signature et parapue

Inspectrice des Finances Publiques

Art. 3. - En ce qui concerne les attributions visées sous le n° 8 de l'article 1" de l'artêté du 11/05/2016 accordant délégation de signature à Monsieur Sylvain CHAVROT, délégation de signature est accordée aux fonctionnaires

	signature et paraphe
Mme Agnès RAMBAUX Inspectrice des Finances Publiques	
Mme Françoise BULARD Inspectrice des Finances Publiques	
M. Fabrice MICHEL Inspecteur des Finances Publiques	

Art. 5. - Le présent arrêté abroge l'arrêté du 08/07/2013

Art. 6. - Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les locaux de la direction départementale des finances publiques du Jura,

Fait à LONS LE SAUNIER, le 17/05/2016

Pour le Préfet,

L'Administrateur des Finances Publiques adjoint

Sylvain CHEVROT

39-2016-05-17-003

C4

C4_subdélégation _ CHEVROT_à LECHARTIER_et_DESPRES _ communication différents états (N° interne 39_2016.05.17_016)

DDFIP 39 - 39-2016-05-17-003 - C4





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU JURA

8, Avenue Thuret B.P. 640 39021 Lons-Le-Saunier cedex

Téléphone : 03 84 35 15 00 Mél. : <u>ddfp39@dgfip.finances.qouv.fr</u> Lons-le-Saunier, le 17/05/2016

DECISION DE SUBDELEGATION

L'administrateur des Finances Publiques Adjoint gérant intérimaire de la direction départementale des Finances Publiques du JURA

Vu l'arrêté n°DCTME-BCTC-20160511-002 du 11/05/2016 par lequel M. Jacques QUASTANA, Préfet du Jura, donne délégation à Monsieur Sylvain CHEVROT, gérant intérimaire de la direction départementale des finances publiques du Jura à l'effet de communiquer chaque année aux collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du département les différents états indiquant, notamment, conformément aux articles D 1612-1 à D 1612-5 du code général des collectivités territoriales, le montant prévisionnel des bases nettes imposables, les taux nets d'imposition adoptés l'année précédente et les autres informations nécessaires au vote du produit fiscal.

décide

Article 1er : de subdéléguer les pouvoirs conférés par l'arrêté préfectoral sus-visé à :

	Signature et paraphe
Mme Aline LECHARTIER Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques Responsable de la division « Collectivités Locales, expertise et action économique — Domaine »	
M. Yves DESPRES Inspecteur des Finances Publiques Chef du Service Fiscalité Directe Locale (SFDL)	

Article 2: Toutes dispositions antérieurement contraires à celles de la présente décision sont abrogées.

Sylvain CHEVROT

Administrateur des finances publiques adjoint

MINISTÈRE DES PINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

39-2016-05-17-004

C7

C7 - SUBDEL. CHEVROT à AGTS DOMAINE (n° interne : 39_2016.04.17_017)

DDFIP 39 - 39-2016-05-17-004 - C7

N° interne ; 39 2016.04.17 017

Réf. RAA :



ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION PARTICULIÈRE DE SIGNATURE

L'administrateur des finances publiques adjoint, Gérant intérimaire de la direction départementale des finances publiques du Jura.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles D. 1212-25, D. 2312-8, D. 3221-4, D. 3221-16, D. 3222-1 et D. 4111-9 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment le 3° du I de l'article 33 ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'arrêté en date du 15 avril 2016 désignant M. Sylvain CHEVROT, administrateur des finances publiques adjoint, gérant de la direction départementale des finances publiques du Jura à compter du 17/05/2016 ;

Arrête :

Article 1 : Délégation de signature est donnée àMme Aline LECHARTIER, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques , en cas d'absence ou d'empêchement de celle-cl, à M. Pierre DURILLON, Responsable MDRA et RPIE, à l'effet de :

- Ernettre, au nom de l'administration, les avis d'évaluation domaniale;
- Fixer l'assiette et liquider les conditions financières des opérations de gestion et d'allénation des biens de l'Etat;
- Suivre les instances relatives à l'assiette et au recouvrement des produits et redevances domaniaux ainsi qu'au recouvrement de toutes sommes quelconques dont la perception incombe au comptable du Domaine (article R. 163 et 3° de l'article R. 158 du code du domaine de l'Etat).

Article 2 : La délégation de signature conférée à Mme Aline LECHARTIER, pour les attributions suivantes :

- Emission, au nom de l'administration, des avis d'évaluation domaniale pourra être exercée par Mmes Agnès RAMEAUX, Françoise BULARD, et M. Fabrice MICHEL, inspecteurs, dans les limites de 15 000 € pour les évaluations en valeur locative et 150 000 € pour les estimations en valeur vénale ;
- Fixation de l'assiette et liquidation des conditions financières des opérations de gestion et d'aliénation des biens de l'Etat pourra être exercée par Mme Françoise BULARD, inspectrice, dans la limite de 10 000 €.
- Art. 3. Le présent arrêté abroge l'arrêté du 24/03/2016,

Art. 4. –. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et affiché dans les locaux de la direction départementale des Finances publiques du Jura

Fait à Lons-le-Saunier, le 17/05/2016

l'administrateur des finances publiques adjoint

Sylvain CHEVROT

DDFIP 39 - 39-2016-05-17-004 - C7



DELEGATION DE SIGNATURE

Liste des agents bénéficiant d'une délégation de signature en matière domaniale, émission des avis du domaine et représentation en matière d'expropriation

- Arrêté préfectoral n°001 du 11 mai 2016 ;
- Arrêté du gérant intérimaire de la direction départementale des Finances publiques du Jura portant délégation de signature du 17/05/2016 (03);
- Décision des subdélégations de signature du 17/05/2016 (c1 dél.gén)
- Arrêté du gérant intérimaire de la direction départementale des Finances publiques du Jura portant désignation des agents habilités à représenter l'expropriant devant les juridictions de l'expropriation du 17/05/2016 (c8).

NOM	GRADE	SIGNATURE	ET	PARAPHE
Alfne LECHARTIER	Inspectrice Divisionnaire			
Pierre DURILLON	Administrateur des Finances Publiques Adjoint			
Agnès RAMEAUX	Inspectrice des Finances Publiques			
Françoise BULARD	Inspectrice des Finances Publiques			
Fabrice MICHEL	Inspecteur des Finances Publiques			
Nícole BOISSON	Inspectrice des Finances Publiques			

DDFIP 39 - 39-2016-05-17-004 - C7

39-2016-05-17-005

C8

C8 _ Subdel. Chevrot _aux_agents_DOMAINE Expropiration (n° interne : 39_2016.03.24_a007)

DDFIP 39 - 39-2016-05-17-005 - C8 14

Réf. RAA



C.8

ARRÊTÉ PORTANT DÉSIGNATION DES AGENTS HABILITÉS A REPRESENTER L'EXPROPRIANT DEVANT LES JURIDICTIONS DE L'EXPROPRIATION

L'administrateur des finances publiques adjoint du JURA, Gérant intérimaire de la direction départementale des finances publiques du Jura

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article R. 1212-12 ;

Vu le décret n° 67-568 du 12 juillet 1967 relatif à la réalisation d'acquisitions foncières pour le compte des collectivités publiques dans certains départements, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24/11/1972 rendant applicable dans le département le régime des procédures foncières institué par les articles R. 1212-9 à R. 1212-16 du code général de la propriété des personnes publiques, par le décret n° 67-568 du 12 juillet 1967 relatif à la réalisation des acquisitions foncières pour le compte des collectivités publiques dans certains départements et par l'article 4 du décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article 4 :

Vu l'arrêté du 15 avril 2016 désignant, M. Sylvain CHEVROT, administrateur des finances publiques adjoint en qualité de gérant Intérimaire de la direction départementale des finances publiques du Jura ;

Arrête :

Article 1: Mme Aline LECHARTIER, Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques, Mme Agnès RAMEAUX, Inspectrice des Finances Publiques, Mme Françoise BÜLARD, Inspectrice des Finances Publiques, M. Fabrice MICHEL, Inspecteur des Finances Publiques, Mme NIcole BOISSON, Inspectrice des Finances Publiques

sont désignés pour agir devant la juridiction de l'expropriation du département du Jura en vue de la fixation des indemnités d'expropriation et, le cas échéant, devant la Cour d'Appel compétente :

- au nom des services expropriants de l'Etat ;
- et, sur leur demande, au nom des collectivités, établissements ou sociétés mentionnés, selon le cas, à l'article 2 du décret n° 67-568 du 12 juillet 1967 susvisé, à l'article R. 1212-10 du code général de la propriété des personnes publiques ou à l'article 4 du décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 susvisé.
- Art. 2. Le présent arrêté abroge l'arrêté du 24/03/2016.

Art. 3. - Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les locaux de la direction départementale des finances publiques du Jura.

Fait à Lons-le-Saunier, le 17/05/2016 le gérant intérimaire de la direction départementale des finances publiques du Jura

Sylvain CHEVROT Administrateur des Finances Publiques adjoint

DDFIP 39 - 39-2016-05-17-005 - C8



DELEGATION DE SIGNATURE

Liste des agents bénéficiant d'une délégation de signature en matière domaniale, émission des avis du domaine et représentation en matière d'expropriation

- Arrêté préfectoral n° 001 du 11/05/2016 ;
- Arrêté du Directeur départemental des Finances publiques du Jura portant délégation de signature du 24/03/2016;
- Décision des subdélégations de signature du 24/03/2016
- Arrêté du Directeur départemental des Finances publiques du Jura portant désignation des agents habilités à représenter l'expropriant devant les juridictions de l'expropriation du 24/03/2016.

NOM	GRADE	SIGNATURE	ΕT	PARAPHE
Aline LECHARTIER	Inspectrice Divisionnaire			
Agnès RAMEAUX	Inspectrice des Finances Publíques			
Françoise BULARD	Inspectrice des Finances Publiques	-		
Fabrice MICHEL	Inspecteur des Finances Publiques			
Nicole BOISSON	Inspectrice des Finances Publiques			

DDFIP 39 - 39-2016-05-17-005 - C8

39-2016-05-17-001

Décision 2016.04.17_01

(C1) - 39_2016.04.17_014 - délégation générale - Signatures de la DDFIP du JURA



Nº interne : 39_2016.04.17_014- C1

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DEB FINANCES PUBLIQUES DU JURA

8, AVENUE TRUREL B.P. 640

39021 Lons-LE-SAUNIER CEDEX

Téléphone : 03 84 35 15 00 Mél. : <u>ddfip39@dqfip.finances.gouv.fr</u>

Horaires d'ouverture :

du lundî mercredî jevdî vendredî : 8 h 30-12 h I 13 h 30 - 16 h

Affaire suivie par : Béatrice FAROZ

Téléphone: 03.84,35,15,01

Référence : CAB 0242018

Lons-le-Saunier, le 17/05/2016

Le gérant intérimaire de la Direction départementale des Finances publiques

à

Préfecture du JURA

OBJET : Délégations de signature.

L'administrateur des finances publiques adjoint, gérant intérimaire de la direction départementale des finances publiques du Jura,

Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la direction départementale des finances publiques du Jura ;

Vu l'arrêté en date du 15 avril 2016 désignant M. Sylvain CHEVROT, administrateur des finances publiques adjoint, en qualité de gérant intérimaire de la direction départementale des finances publiques du Jura à compter du 17/05/2016 ;

Considérant les mutations et changements d'affectation intervenus dans ses services,



Délégations de signature 17/05/2016 — Page 1-

I - DELEGATIONS GENERALES

Prénom NOM grade et fonction	DELEGATIONS	Signatures et paraphes
Mme Lydie EXERTIER-DURAND Administrateur des finances publiques adjoint Directrice du pôle fiscal		
M. Didier HENNEQUIN Administrateur des finances publiques adjoint Directeur du pôle pilotage et ressources	Reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seul ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y	
M. Pierre DURILLON Administrateur des finances publiques adjoint Responsable de la Mission Départementale Risques et Audit.	rattachent, et agir en justice.	

		Signatures et paraphes
Mme Anne-Hélène PERDRIER Inspecteur principal des finances publiques		
auditrice	Reçolvent (es mêmes pouvoirs généraux	
Mme Valérie VINCLAIR Inspecteur principal des finances publiques, auditrice	à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part ou de celle de Mme Lydie EXERTIER-DURAND, M. Didier HENNEQUIN, M. Pierre DURILLON les tiers n'ayant toutefois pas à se faire	
M. Xavier QUENTIN Inspecteur principal des finances publiques auditeur	justifier de cet empêchement	



Délégations de signature 17/05/2016 ~ Page 2~

II - DELEGATIONS SPECIALES

☐ Reçoivent, avec faculté d'agir séparément, pouvoir de signer tous documents administratifs concernant leur service ou secteur d'activité et en particulier et le cas échéant tous récépissés, déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts de fonds ou valeurs, bordereaux de remise de chèques à l'encaissement :

MISSION POLITIQUE IMMOBILIERE	
Prénom, NOM, grade et fonction	signature et paraphe
M Pierre DURILLON , Administrateur des finances publiques adjoint	

	MISSION COMMUNICATION	· ·
M Emmanuel DESMARQUOY, Inspecteur Divisionnaire des fina	nces publiques	



Délégations de signature 17/05/2016 - Page 3-

POLE GESTION FISCALE

DIVISION GESTION FISCALE

Signatures et Paraphas

M. Frédéric BRUNET,

Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la division

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence du chef de division, les mêmes documents que celui-ci :

- Mme Armelle FERRAND
 Inspectrice divisionnaire des finances publiques

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence des responsables, les mêmes documents que ceux-ci et se rapportant à leur service ;

- Mme Christine BUGAUD Inspectrice des finances publiques, service fiscalité des particuliers
- M. Jean-Michel DE ALBERTO

 (à compter du 1^{er} novembre 2015)
 Inspecteur des finances publiques, service fiscalité des professionnels

DIVISION DU CONTRÔLE FISCAL ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Signatures et Paraphes

Mme Armelle FERRAND,

Inspecteur divisionnaire des finances publiques,

Reçoit délégation pour signer, en l'absence du chef de division, les mêmes documents que celui-ci ;

M. Frédéric BRUNET,
 Inspecteur divisionnaire des finances publiques

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence des responsables, les mêmes documents que ceux-ci et se rapportant à leur service respectif :

- Mme Céline CHATOT, Inspectrice des finances publiques, rédactrice contentieux et affaires juridiques
- M. Sylvain NALET, Inspecteur des finances publiques, rédacteur contentieux et affaires juridiques
- Mme Pierrette PALACIOS, Inspectrice des finances publiques, rédactrice contentieux et affaires juridiques

MINISTERE DES FINANCES ET DES COMUTES PUBLICS Délégations de signature 17/05/2016 ~Page 4-

POLE GESTION PUBLIQUE

Division collectivités locales, expertise et action économique et financière, Domaine

Signatures et Paraphes

Mme Aline LECHARTIER,

Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la division

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence du chef de division, les mêmes documents que celui-ci et se rapportant à leur service respectif :

 M. Laurent GRANGER, Inspecteur des finances publiques, chef du service C.E.P.L.

Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de service, les mêmes documents que celui-ci :

 M. Daniel CHARTON, Contrôleur Principal des finances publiques

- M. Yves DESPRES.

Inspecteur des finances publiques, chef du service Unifié de F.D.L.

Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de service, les mêmes documents que celui-ci :

- M. Jean-Yves LE GALL, Contrôleur Principal des finances publiques
- M. Jean-Yves GUERMONT,
 Inspecteur des finances publiques,
 chargé de mission études économiques et financières
- Mme Séverine BRUNET,
 Inspecteur des finances publiques,
 chargée de mission dématérialisation et monétique
- Mme Christine BETTLER,
 Inspecteur des finances publiques,
 chargée de mission dématérialisation et monétique
- Mme Françoise BULARD,
 Inspecteur des finances publiques, service Domaiπe
- Mme Agnès RAMEAUX,
 Inspecteur des finances publiques, service Domaine
- M. Fabrice MICHEL,
 Inspecteur des finances publiques, service Domaine
- Mme Nicole **BOISSON**, Inspecteur des finances publiques, service Domaine

MINISTERE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Délégations de signature 17/05/2016 - Page 5-

Signatures et Paraphes

DIVISION ETAT

M Francis OLIVIER,

Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la division

Reçoit délégation pour signer, en l'absence du chef de division, les mêmes documents que celui-ci et se rapportant à leur service respectif :

M. Thomas BONGIRAUD,
 Inspecteur des finances publiques, chef du service Comptabilité-

M Francis OLIVIER,

Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la division

Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de division tout courrier, document et contrat avec les clientèles dépôts de fonds Trésor (DFT) et celle de la Caisse des dépôts et Consignations, à l'exception de tout contrat de prêt ou financement ⇒ 80 000 € et de tout contrat de prêt d'installation :

Mme Laurence LETERRIER
 Contrôleur Principal des finances publiques,
 Service Dépôts et Services Financiers



Délégations de signature 17/05/2016 – Page 6-

POLE PILOTAGE ET RESSOURCES

Division Strategie et pillotage	
	Signatures et Paraphes
M. Emmanuel DESMARQUOY, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la division	
Reçoivent délégation pour signer, en l'absence du chef de division, les mêmes documents que celui-ci et se rapportant à leu service :	la ur
 M. Romuald FAYON, Inspecteur des finances publiques, contrôle de gestion et qualité de service 	
 M. David LIENHARDT, Inspecteur des finances publiques, gestion des moyens de suppléance 	

DIVISION BUDGET IMMOBILIER ET LOGISTIQUE

Signatures et Paraphes

M. Emmanuel DESMARQUOY,

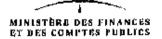
Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la division.

Reçoivent délégation pour signer, en l'absence du chef de la division, les mêmes documents que celui-ci et se rapportant à son service :

- M. Laurent FOUGERE
 Inspecteur des finances publiques
- M. Pierre MACHUS
 Contrôleur des finances publiques

Reçoît mandat spécial pour signer les documents relatifs à ses fonctions de Délégué Départemental de sécurité

 M. François THARIN, Inspecteur des finances publiques, Délégué Départemental de sécurité



Délégations de signature 17/05/2016 - Page 7-

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
DIVISION RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION PROFESSIONNELLE	· ·
	Signatures et Paraphes
Mme Françoise CHAUDAT, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef de la division	
Reçoît délégation pour signer, en l'absence du chef de division, les mêmes documents que celui-ci	
 - Mme Sandrine GUERMONT, Inspectrice des finances publiques, chef du service gestion RH 	
III – <u>MANDATS SPÉCIAUX</u>	
☐ Reçoit mandat spécial pour signer les comptes de gestion sur d'observation :	chiffres et les bordereaux
	Signatures et Paraphes
M. Laurent GRANGER, Inspecteur des finances publiques, chef du service C.E.P.L.	
Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de service, les mêmes documents que celui-ci :	
 M. Daniel CHARTON, Contrôleur principal des finances publiques 	
☐ Reçoit mandat spécial pour signer les états indiquant notammer des bases nettes imposables, les taux nets d'imposition adoptés autres informations nécessaires au vote du produit fiscal.	nt, le montant prévisionnel l'année précèdente et les
	Signatures et Paraphas
Mme Aline LECHARTIER, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable de la Division "Collectivités locales, expertise et action économique – Domaine	
Reçoit mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de service, les mêmes documents que celui-ci :	
 M. Yves DESPRES, Inspecteur des finances publiques, chef du service Unifié de Fiscalité Directe Locale 	

MINISTERH DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS Délégations de signature 17/05/2016 — Page 8-

☐ Reçoit mandat spécial pour signer les chèques sur le Trésosommaires trimestriels de dépenses sans mandatement, les déclarations de recette, les actes de poursuites jusqu'à la saisie indoctroi de délais et de remise gracieuse, les oppositions administrations.	ordres de paiement, les clusivement, les décisions
M. Thomas BONGIRAUD,	Signatures et Paraphes
Inspecteur des finances publiques, chef du service Comptabilité	
Reçoivent mandat spécial pour signer, en l'absence du chef de service, les mêmes documents que celui-ci :	
 Mme Fabienne THARIN, Contrôleur Principal des finances publiques 	
 M. Frédéric ROUSSEL, Contrôleur des finances publiques 	
☐ Reçoivent mandat spécial pour me représenter dans toute réunit aux marchés publics de l'Etat et de ses établissements publics :	on ou commission relative Signatures et Paraphes
aux marchés publics de l'Etat et de ses établissements publics :	
aux marchés publics de l'Etat et de ses établissements publics : M. Francis OLIVIER, Inspecteur divisionnaire des finances publiques,	
M. Francis OLIVIER, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable de la division Etat M. Thomas BONGIRAUD, Inspecteur des finances publiques,	

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS Délégations de signature 17/05/2016 — Page 9-

ux fonctions de		
atures et Paraphes		
☐ Reçoit mandat spécial pour signer toutes correspondances, documents, bons de commande et certifications de service fait relatifs à ses fonctions d'assistant de prévention.		
atures et Paraphes		
nents, bons de de prévention.		

Sylvain CHEVROT
Administrateur des Finances Publiques Adjoint

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS Délégations de signature 17/05/2016 — Page 10-

Préfecture du Jura

39-2016-05-17-009

DDFIP 39 - délégation signature à Préfet du Jura pour nouveau SIV



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU JURA 8, AVENUE THUREL B.P. 640 39021 Lons-Le-Saunier Cedex

Téléphone: 03 84 35 15 00 Mél.: ddfip39@dqfip.finances.gouv.fr Horaires d'ouverture: lundi – mercredi – jeudi – vendredi 8 h30-12 h / 13 h 30-16 h

Affaire suivie par : M. CHEVROT sylvain.chevrot@dgflp.finances.gouv.fr Téléphone 03.84.35.15.02

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Sylvain CHEVROT	
gérant intérimaire de la direction départementale des finances publiques du JURA	
du département JURA	
donne délégation à Jacques QUASTANA	
Préfetdu département JURA	
pour signer toutes conventions relatives au commissionnement des professionnels du commerce de l'automobile par l'administration des finances, dans les conditions prévues par l'article 1723 ter 0 B du code général des impôts ⁶ et par l'article 2 du décret n° 2008-1283 du 8 décembre 2008 pris pour son application ⁷ , ainsi que toutes décisions unilatérales de refus ou de retrait du commissionnement.	

Fait à LONS-LE-SAUNIER

Le 17 mai 2016

Sylvain CHEVROT

Administrateur des finances publiques adjoint

Prénom et nom du délégant.

Qualité du délégant, c'est à dire soit TPO, soit directeur des services unifiés.

Nom du département,

Nom et prénom du délégataire.

Qualité du délégataire, c'est à dire préfet ou sous-préfet.

Voire purson

6 Voir au verso,

⁷ Voir au verso.

⁸ Domicile élu du délégant.

⁹ Date d'établissement de la délégation de signature.

10 Signature du délégant.

Article 1723 ter 0 B du code général des impôts :

Le paiement des taxes mentionnées aux articles 1599 quindecies, 1635 bis M et 1635 bis O est effectué soit directement à l'administration, soit auprès des personnes, titulaires d'une commission délivrée par l'administration des finances, qui transmettent à l'administration les données relatives aux demandes d'immatriculation des véhicules donnant lieu au paiement de ces taxes.

Article 2 du décret n° 2008-1283 du 8 décembre 2008 portant application de l'article 1723 ter 0 B du code général des impôts :

L'administration des finances compétente pour délivrer la commission visée à l'article 1723 ter-0 B du code général des impôts aux professionnels visés à l'article 1^{er} communique au préfet sa décision d'agrément ou de refus d'agrément, prise en fonction du respect ou non de la condition fixée par ce même article.

Lorsque la décision prise par l'administration des finances est une décision d'agrément, le préfet ayant pouvoir d'habiliter ces professionnels à participer aux opérations d'immatriculation de véhicules terrestres à moteur signe avec eux une convention d'agrément.

En cas de refus d'agrément, le préfet susnommé notifie la décision prise par l'administration des finances aux professionnels intéressés.

